



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services
Division / Division des services de gestion des
affaires et de consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Services d'enquête	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZG-180493/A	Date 2017-12-21
Client Reference No. - N° de référence du client 20180493	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier 424zg.E60ZG-180493	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-424-32025	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2017-12-05	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-30	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rocque, Anne-Élise	Buyer Id - Id de l'acheteur 424zg
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3947 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Modification #003

Demande d'offre à commandes (DOC), Services d'enquête, Plaintes de harcèlement, Divulgations d'actes répréhensibles, Violence en milieu de travail

Le but de cette modification est de fournir les Questions et Réponses suivantes et de modifier l'appel d'offres comme suit.

PARTIE A - QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 012

En ce qui concerne l'exigence TOA2, partie trois, est-ce qu'avoir facilité de la formation sur la législation ontarienne du droit du travail, y compris le projet de loi 168 - Violence en milieu de travail, satisfait cette exigence pour les lois pertinentes sur les normes d'emploi et du travail au Canada?

RÉPONSE 012

Veuillez noter les changements apportés au critère TOC2. L'offre doit démontrer que chaque ressource proposée a facilité ou complété au minimum des cours/formation(s)/atelier(s) relativement aux lois pertinentes sur les normes d'emploi et du travail au Canada, y compris la Partie II du Code canadien du travail. La connaissance du Code canadien du travail et le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail - PARTIE XX - Prévention de la violence dans le lieu de travail, est requise pour satisfaire à ce critère.

QUESTION 013

Pourquoi la formation en matière d'enquête sur le harcèlement n'est-elle plus une exigence du TOA2 pour le volet de l'enquête sur le harcèlement? Ne devrait-il pas l'être? C'était auparavant une exigence obligatoire.

RÉPONSE 013

Les « enquêtes en matière de harcèlement » sont comprises au sens large sous « a) techniques d'enquête administrative » à la section formation obligatoire (TOA2).

QUESTION 014

En ce qui concerne l'exigence TCA2, si une personne a facilité plusieurs cours de formation, par exemple des enjeux interculturels et de diversité, est-ce que des points seraient attribués pour chaque cours, jusqu'à un maximum de 39?

RÉPONSE 014

Non, une formation multiple dans un domaine représentera 3 points.

QUESTION 015

Pourquoi la formation en matière de harcèlement ou la formation en matière d'enquête sur le harcèlement n'est-elle pas incluse dans la liste des TCA2, du moins pour le volet sur le harcèlement?

RÉPONSE 015

Ce n'est pas l'intention du critère d'évaluation TOA2. Les «enquêtes en matière de harcèlement » sont comprises au sens large sous « a) techniques d'enquête administrative » à la formation obligatoire (TOA2).

QUESTION 016

Quelles équivalences considériez-vous pour satisfaire à l'exigence TCA4, désignation professionnelle, accréditation ou licence? Par exemple, une personne qui possédait une expérience significative en médiation, avant que toute certification ne soit offerte et qui a depuis quitté la pratique, semble ne recevoir aucun point pour cette expérience, mais une personne possédant un diplôme en génie recevrait dix points. Je suggère que, bien que non intentionnel, le fait de ne pas offrir d'équivalences rendrait le processus vulnérable aux accusations de « créditialisme ».

Une vaste expérience dans la médiation, qui est pertinente pour mener des enquêtes sur le harcèlement, ne semble pas être mise en valeur, selon la matrice actuelle, tandis que l'ingénierie ou la comptabilité, qui ne sont pas liés de près, est valorisée.

Il semblerait raisonnable alors qu'une vaste expérience dans un domaine, directement lié à l'OCPN, avant que toute désignation ou accréditation ne soit établie, devrait également être considérée comme étant pertinente.

Je comprends qu'il serait administrativement onéreux de considérer des équivalences, mais dans le but d'être juste et équitable, il faudrait le faire.

RÉPONSE 016

Aucune équivalence ne sera considérée.

QUESTION 017

Est-ce que les frais de déplacement et de subsistance seront payés pour les travaux effectués au-delà des emplacements indiqués à la Colonne 3 de la Pièce jointe 2 de la partie 3?

RÉPONSE 017

Oui, si les conditions stipulées dans l'annexe B, Base de paiement, 2.0 Frais remboursables, 2.1 Frais autorisés sont respectées.

PARTIE B – MODIFICATIONS À LA DOC

Items 1 à 4, référez-vous aux modifications précédentes.

Item 5) À TOC2 – FORMATION OBLIGATOIRE

SUPPRIMEZ:

«**FORMATION OBLIGATOIRE:** L'offre doit démontrer que chaque ressource proposée a **facilité ou complété au minimum** des cours/formation(s)/atelier(s) **relativement aux lois pertinentes sur les normes d'emploi et du travail au Canada, y compris la Partie II du Code canadien du travail et dans un des deux domaines suivants:**

- a) techniques d'enquête administrative;
- b) lois sur les droits de la personne au Canada;

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-180493/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-180493

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
424zg. E60ZG-180493

Buyer ID - Id de l'acheteur
424zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Une **preuve** de la formation doit être jointe à l'offre (copies conformes des certificats, diplômes, etc.).

INSÉREZ:

«**FORMATION OBLIGATOIRE:** L'offre doit démontrer que chaque ressource proposée a **facilité ou complété au minimum** des cours/formation(s)/atelier(s) **relativement aux lois pertinentes sur les normes d'emploi et du travail au Canada**, y compris la Partie II du Code canadien du travail et le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail - **PARTIE XX - Prévention de la violence dans le lieu de travail**, et dans un des deux domaines suivants:

- a) techniques d'enquête administrative;
- b) lois sur les droits de la personne au Canada;

Une **preuve** de la formation doit être jointe à l'offre (copies conformes des certificats, diplômes, etc.).

Item 6) Au critère TCC1

SUPPRIMEZ: «TCC1. PRATIQUE PERTINENTE»

INSÉREZ: «TCC1. EXPÉRIENCE PERTINENTE»